



Assemblée générale

Distr. générale
3 avril 2018
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) sur sa trente-septième session

(Genève, 24 août 2017)

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) est un mécanisme qui a été créé au milieu des années 1970 en vue de promouvoir la collaboration, les synergies, l'échange d'informations et la coordination des plans et programmes entre les organismes des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre des activités liées à l'utilisation des techniques spatiales et à leurs applications. Elle a évolué au fil du temps et a tenu à ce jour 37 sessions. Le présent document contient son rapport sur les travaux qu'elle a menés à sa trente-septième session.

2. Dans sa résolution [71/90](#), l'Assemblée générale a prié instamment ONU-Espace, sous la direction du Bureau des affaires spatiales, de continuer à examiner la façon dont les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient concourir à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et a encouragé les entités du système des Nations Unies à participer, selon qu'il conviendrait, aux efforts de coordination déployés par ONU-Espace.

3. La trente-septième session d'ONU-Espace, tenue le 24 août 2017, a été organisée par le Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de secrétariat d'ONU-Espace et accueillie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à son siège, à Genève.

4. La session s'est tenue parallèlement avec la Conférence Organisation des Nations Unies/OMS/Suisse sur le renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale, qui s'est tenue à Genève, du 23 au 25 août 2017.

5. La session, qui était présidée par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, a accueilli des représentants du Bureau des affaires de désarmement, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, de l'Union internationale des télécommunications, du Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, de l'OMS et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

6. L'OMS, en sa qualité d'organisateur de la session, avait mis à disposition des liens de téléconférence WebEx pour permettre à des organismes des Nations Unies situés à l'étranger de participer à moindre coût. On trouvera la liste des participants à l'annexe I du présent rapport.



II. Trente-septième session d'ONU-Espace

A. Ouverture de la session

7. Dans sa déclaration liminaire, la Présidente a souhaité la bienvenue aux participants à la session et a souligné l'importance des efforts conjoints que font les organismes des Nations Unies pour structurer le programme mondial relatif à l'espace afin de favoriser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

B. Adoption de l'ordre du jour

8. Rappelant qu'elle avait convenu, à sa trente-quatrième session, tenue en 2014, qu'un ordre du jour plus souple permettrait l'examen de points particuliers, ONU-Espace a adopté l'ordre du jour ci-après à sa trente-septième session :

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Orientation sur les préparatifs d'UNISPACE+50 et au-delà d'« Espace 2030 ».
4. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019, qui doit être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en juin 2018.
5. Rapports spéciaux d'ONU-Espace sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, dont le rapport spécial sur les progrès accomplis au sein du système des Nations Unies en matière de météorologie de l'espace ([A/AC.105/1146](#)).
6. Coordination des futurs plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
7. Questions diverses.

C. Orientation sur les préparatifs d'UNISPACE+50 et au-delà d'« Espace 2030 »

9. La Directrice du Bureau des affaires spatiales a donné des orientations pour les préparatifs d'UNISPACE+50, le cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui sera célébré en 2018 et débouchera sur la réunion de haut niveau, prévue à Vienne les 20 et 21 juin 2018. Elle a également fait le point sur l'état d'avancement des préparatifs au titre de sept priorités thématiques d'UNISPACE+50, qui serviront de base à l'élaboration d'une vision stratégique pour le programme « Espace 2030 » et sa mise en œuvre.

D. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019, qui doit être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en juin 2018

10. ONU-Espace a noté qu'à sa cinquante-neuvième session, tenue en 2016, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'était félicité du rapport du Secrétaire général intitulé « Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2016-2017 – Application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » ([A/AC.105/1115](#)).

11. ONU-Espace a convenu que les rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace constituaient pour l'ONU un outil stratégique lui permettant d'éviter les doublons dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et que ceux à venir devraient continuer à souligner les efforts que déploient ces organismes pour rester unis dans l'action dans le cadre des activités spatiales menées à l'appui du Programme 2030.

12. ONU-Espace a rappelé ce qui avait été convenu à sa trentième session, tenue à Genève du 10 au 12 mars 2010 (voir [A/AC.105/960](#), par. 11 et 14) :

a) Les rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace devraient être présentés tous les deux ans, à compter de la période 2012-2013 ;

b) Il faudrait envisager de publier un rapport spécial sur un sujet donné les années où il n'y aurait pas de rapport du Secrétaire général ;

c) Il devrait être procédé à un examen de cette structure de présentation des rapports en 2017.

13. ONU-Espace s'est dite satisfaite de la structure actuelle de présentation des rapports et a décidé que les rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et les rapports spéciaux d'ONU-Espace devraient être publiés tous les deux ans, en alternance.

14. ONU-Espace est convenue que le prochain rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019, qui sera soumis à l'examen du Comité à sa soixante et unième session, en 2018, devrait être axé sur le renforcement des synergies dans les mesures d'efficacité prises en faveur de l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications au sein du système des Nations Unies à l'appui des efforts mondiaux de développement.

E. Rapports spéciaux d'ONU-Espace sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, dont le rapport spécial sur les progrès accomplis au sein du système des Nations Unies en matière de météorologie de l'espace ([A/AC.105/1146](#))

15. ONU-Espace a rappelé les thèmes de ses précédents rapports spéciaux, à savoir : les technologies, applications et initiatives nouvelles ou émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial ([A/AC.105/843](#)) ; les apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique : contribution du système des Nations Unies ([A/AC.105/941](#)) ; l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique ([A/AC.105/991](#)) ; l'espace au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire ([A/AC.105/1042](#)) ; l'espace au service de la santé dans le monde

(A/AC.105/1091) ; la mise en œuvre du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/AC.105/1116) ; et la météorologie de l'espace (A/AC.105/1146).

16. ONU-Espace a noté qu'à sa soixantième session, en 2017, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait accueilli avec satisfaction le rapport spécial qu'elle avait élaboré sur les progrès accomplis au sein du système des Nations Unies en matière de météorologie de l'espace (A/AC.105/1146) et a noté également que le rapport était déterminant pour aider le Comité à se préparer au titre de la priorité thématique d'UNISPACE+50 concernant un cadre international pour les services de météorologie de l'espace en donnant un aperçu des activités menées dans le domaine de la météorologie de l'espace.

17. ONU-Espace a noté qu'à l'avenir les rapports spéciaux pourraient mettre l'accent sur la coopération avec le secteur privé et sur les modèles de partenariat public-privé visant à promouvoir l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications aux fins de la croissance économique et de la réalisation des objectifs de développement durable.

18. ONU-Espace a décidé que le thème de son rapport spécial, qui sera présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-deuxième session, en 2019, serait déterminé à sa trente-huitième session, en 2018.

F. Coordination des futurs plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

19. Après l'examen de thèmes possibles pour ses rapports spéciaux consacrés aux initiatives et aux applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial, ONU-Espace a décidé d'organiser, au deuxième semestre de 2018, un atelier à New York qui lui permettrait d'envisager des modèles de partenariat public-privé et une coopération avec le secteur privé en vue d'accroître l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications aux fins de la croissance économique et du développement durable, ainsi que les aspects éthiques et juridiques de modèles de coopération impliquant des acteurs non étatiques.

20. ONU-Espace a aussi décidé de créer un mécanisme mondial de financement pour permettre aux entités des Nations Unies de s'impliquer davantage dans des activités intersectorielles relatives à l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications, et de l'information spatiale.

21. Des représentants des organismes des Nations Unies participants ont donné un aperçu des activités de ces derniers en cours, en mettant l'accent sur des domaines d'intérêt commun relatifs à la coopération concernant l'application des techniques spatiales aux fins du développement.

22. ONU-Espace a décidé que les entités participantes devraient continuer, par l'intermédiaire de ses propres points de contact, à fournir régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations à jour sur leurs activités et programmes relatifs à l'espace, et que ces informations pourraient servir à l'établissement d'un calendrier de manifestations, afin de faire mieux connaître les conférences, réunions et manifestations à venir.

G. Questions diverses

23. ONU-Espace a noté que le secrétariat avait envoyé par courriel, le 18 août 2017, un questionnaire sur les services fournis par le Programme européen d'observation de la Terre (Copernicus) à ses points de contact, et il a encouragé les entités qui utilisaient les services de sécurité ou d'urgence de ce programme à remplir le questionnaire d'ici

au 30 août 2017. Les questionnaires remplis seront transmis par le Bureau des affaires spatiales au groupe d'experts créé par la Commission européenne pour s'occuper des futurs services de sécurité du programme Copernicus.

24. ONU-Espace a défini l'ordre du jour provisoire ci-après pour sa trente-huitième session :

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Orientation sur les conclusions du débat de haut niveau d'UNISPACE+50 et préparatifs du programme « Espace 2030 ».
4. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019, qui doit être présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante et unième session.
5. Rapports spéciaux d'ONU-Espace sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
6. Coordination des futurs plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
7. Questions diverses.

25. ONU-Espace a remercié l'OMS pour les excellentes dispositions prises pour accueillir sa trente-septième session et sa treizième session ouverte.

26. ONU-Espace a décidé que sa trente-huitième session se tiendrait en même temps que l'atelier sur les modèles de partenariat public-privé et la coopération avec le secteur privé, dont il est question au paragraphe 19, et que les dates exactes de cette session et de l'atelier seraient déterminées durant l'intersession par le Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de secrétariat d'ONU-Espace. Elle a également décidé que l'atelier servirait à promouvoir le dialogue entre les États Membres et les organismes des Nations Unies.

III. Session ouverte d'ONU-Espace

27. La treizième session ouverte d'ONU-Espace, qui s'est tenue le 24 août 2017, a réuni des personnalités de haut niveau qui ont débattu des possibilités de transformation qu'offrent les technologies spatiales au service du développement : approches et perspectives au sein du système des Nations Unies. Elle a porté sur l'utilisation des techniques spatiales et leur contribution potentielle à UNISPACE+50, y compris en ce qui concerne les priorités thématiques de cette dernière sur le renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale et le cadre international pour les services de météorologie de l'espace.

28. La treizième session ouverte a suivi le modèle mis au point en 2015 pour la douzième séance ouverte, qui avait pris la forme d'un débat de haut niveau ONU-Espace-Conférence de Bonn sur l'information spatiale au service du développement, organisé en tant que partie intégrante de la « Conférence internationale ONU/Allemagne sur l'observation de la Terre : des solutions globales pour affronter les défis du développement durable dans les sociétés à risque », tenue à Bonn (Allemagne), du 26 au 28 mai 2015.

29. Les thèmes des sessions ouvertes précédentes d'ONU-Espace étaient les suivants : l'éducation et la formation dans les domaines liés à l'espace : défis et opportunités pour le système des Nations Unies (2004) ; les techniques spatiales pour la gestion des catastrophes : perspectives dans le système des Nations Unies (2005) ; les technologies spatiales pour le développement durable et la gestion des catastrophes : perspectives au

sein du système des Nations Unies (2006) ; l'emploi de données géospatiales obtenues à partir de l'espace pour le développement durable au sein du système des Nations Unies (2007) ; les partenariats entre les secteurs public et privé et l'adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications (2008) ; les apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique : contribution des Nations Unies (2009) ; les techniques spatiales au service des communications d'urgence (2010) ; l'espace et le changement climatique (2011) ; l'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (2012) ; l'espace et la réduction des risques de catastrophe : planification d'établissements humains résilients (2013) ; les outils spatiaux au service du développement sur la Terre : contribution des techniques et applications spatiales au programme de développement pour l'après-2015 (2014) ; et les informations spatiales au service du développement (2015).

30. La séance ouverte d'ONU-Espace a été organisée dans un souci de flexibilité pour favoriser le dialogue entre les organismes des Nations Unies, les États Membres et les autres parties prenantes. Son programme figure à l'annexe II du présent rapport.

31. Les intervenants à la séance ouverte représentaient les organismes des Nations Unies travaillant sur des questions liées à la santé, à la météorologie de l'espace, aux mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, à l'utilisation de données et de produits satellitaires pour des applications relatives à la météorologie, au climat, à l'eau et à d'autres applications connexes, ainsi qu'aux attributions des fréquences spatiales.

32. Le représentant de l'OMS a souligné qu'il y avait encore un net manque de reconnaissance des liens existant entre la santé et l'espace extra-atmosphérique, et des avantages que les sciences et les techniques spatiales et leurs applications pouvaient offrir dans le domaine de la santé mondiale et pour la réalisation de l'objectif 3 des objectifs de développement durable, afin de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et il a fait part de son expérience personnelle, en présentant le potentiel salvateur des techniques spatiales en général et des communications par satellites en particulier.

33. Le représentant du Bureau des affaires spatiales a présenté dans leurs grandes lignes les progrès accomplis dans les préparatifs d'UNISPACE+50, qui sera marqué par un débat de haut niveau prévu les 20 et 21 juin 2018 et qui devrait déboucher sur des résultats concrets sous la forme d'une résolution spécifique de l'Assemblée générale et d'une vision stratégique – le programme « Espace 2030 » et son plan de mise en œuvre – destinée à renforcer la contribution des activités spatiales et des outils spatiaux à la réalisation des programmes mondiaux en faveur du développement durable.

34. Le représentant du Bureau des affaires de désarmement a mis en avant les travaux menés par ce dernier conformément à son mandat sur la mise au point d'un cadre normatif pour le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements, y compris dans l'espace extra-atmosphérique ; il a également présenté le rapport du Secrétaire général sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/72/65) et a informé les participants que le débat conjoint d'une demi-journée des Première et Quatrième Commissions de l'Assemblée générale consacré aux obstacles éventuels à la sécurité et à la viabilité des activités spatiales, qui était organisé conjointement par le Bureau des affaires spatiales et le Bureau des affaires de désarmement, devrait se dérouler en séance plénière durant la soixante-douzième session de l'Assemblée, le 12 octobre 2017.

35. Le représentant de l'OMM a présenté les activités satellitaires menées par cette organisation dans le cadre de son Programme spatial, qui comprend quatre grandes composantes : a) systèmes d'observation spatiaux ; b) accès aux données et produits satellitaires ; c) sensibilisation et formation ; et d) coordination en matière de météorologie de l'espace ; il a également présenté les services de météorologie de l'espace exécutés dans le cadre du Plan quadriennal 2016-2019 pour les activités de l'OMM relatives à la météorologie de l'espace, qui vise à améliorer la capacité des membres de cette organisation à fournir de tels services.

36. Le représentant de l'Union internationale des télécommunications a informé les participants de l'évolution de la réglementation internationale sur les services satellitaires, notamment en ce qui concerne les nouvelles bandes de fréquences pour les services spatiaux pouvant renforcer les capacités et répondre aux nouvelles demandes ; il les a aussi informés des faits nouveaux et des études sur la réglementation des fréquences qui sont en cours d'élaboration en vue de leur examen par la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019, et du calendrier des activités de préparation de cette Conférence.

37. Le représentant du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (ICG) a donné des informations sur les travaux menés par le Bureau des affaires spatiales dans les domaines des systèmes de navigation, de positionnement et de suivi et de la météorologie de l'espace, sur les activités de l'ICG et de son Forum des fournisseurs, ainsi que sur les résultats de l'Atelier ONU/États-Unis d'Amérique sur l'Initiative internationale sur la météorologie de l'espace : la décennie après l'année héliophysique internationale 2007, tenu à Boston (États-Unis) du 31 juillet au 4 août 2017, pour préparer la priorité thématique 4 d'UNISPACE+50.

38. Les exposés ont été suivis d'une séance de questions-réponses.

Annexe I

Liste des participants à la trente-septième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

Présidente : S. Di Pippo (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire : N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Bureau des affaires de désarmement	R. Vogelaar
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	C. Williams
Bureau des affaires spatiales	A. Duysenhanova L. Czaran S. Gadimova

Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies

Union internationale des télécommunications	M. Sakamoto C. C. Loo
Programme opérationnel pour les applications satellitaires de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	E. Bjorgo
Organisation mondiale de la Santé	R. Krishnamurthy
Organisation météorologique mondiale	L. Fernandez Montoya

Annexe II

Programme de la treizième séance ouverte de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales tenue le 24 août 2017

Les possibilités de transformation qu'offrent les techniques spatiales au service du développement : approches et perspectives au sein du système des Nations Unies

Observations liminaires

Simonetta Di Pippo Directrice du Bureau des affaires spatiales

Table ronde

Intervenants :

Hans Troedsson	Sous-Directeur général chargé de l'administration, responsable du service Système de santé et innovation de l'Organisation mondiale de la Santé
Simonetta Di Pippo	Directrice du Bureau des affaires spatiales
Anja Kaspersen	Directrice du Bureau des affaires de désarmement, Service de Genève, et Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement
Toshiyuki Kurino	Chef de la Division des systèmes d'observation spatiale, Bureau du Programme spatial de l'Organisation météorologique mondiale
Mitsuhiro Sakamoto	Chef par intérim du Département des Services spatiaux, Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications
Sharafat Gadimova	Secrétariat exécutif du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite